FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

SCHEDULE / TABLEAU No. 1. POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. / POPULATION NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.

CINQUIÈME DU CA

Province: New Brunswick — District No. 28 — S. District No. 8 — Enumeration district / Division du recenseur: No 1 — (In / dans) Parish of Studholm (City, town, village, township or parish. / Cité, ville, village, canton ou paroisse.)

Page 10

Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par — Enumerator. / Recenseur.

Dwelling House.	Family, household or institution.	Name of each person in family, household or institution.	Place of habitation. (Town, village or parish, city, township or village. Range or concession and lot, or municipal number. If in township or parish, Street and house number. If in city, town or village, the name of the street and house number.)	Sex.	Relationship to head of family or household.	Single, married, widowed or divorced.	Month of birth.	Year of birth.	Age at last birthday.
NUMÉROTER DANS L'ORDRE DES VISITES.		RÉSIDENCE ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS							
Maisons habitées.	Familles, ménages ou institutions.	Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution.	Lieu de domicile. (Canton ou paroisse, cité, ville ou village. Rang ou concession et lot ou No. de numéro municipal ou canton ou paroisse. Rue et No. de la maison pour la cité, la ville ou le village. Ou autres détails.)	Sexe.	Parenté avec le chef de la famille ou du ménage.	Célibataire, marié, veuf, divorcé.	Mois de naissance.	Année de naissance.	Âge au dernier anniversaire.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Dwelling House.	Family, household or institution.	Country or place of birth.	Year of immigration to Canada.	Year of naturalization, if formerly an alien.	Racial or tribal origin.	Nationality.	Religion.
CITOYENNETÉ, NATIONALITÉ ET RELIGION.							
Numéros dans l'ordre des visites.		Pays ou lieu de naissance. (Si né hors du Canada, indiquer le nom du pays ou de la colonie ou possession britannique.)	Année de l'immigration au Canada.	Année de la naturalisation, si naturalisé.	Origine raciale ou tribale.	Nationalité.	Religion.
11	12	13	14	15	16		

Dwelling House.	Family, household or institution.	Trade, occupation or calling.	Employer.	Employee.	Working on own account.
OCCUPATION, GENRE DE TRAVAIL OU MOYEN D'EXISTENCE.					
Numéros dans l'ordre des visites.		Genre de travail, occupation ou métier.	Patron.	Employé.	Travaille à son compte ou pour lui-même.
17	18	19	20	21	

Dwelling House.	Family, household or institution.	State whether single, married, widowed or divorced, and whether living with family or not.	Weeks employed during the year.	Occupation, trade or calling at which most weeks employed during the year.	Months of employment at above occupation, if any.	Hours of working time per week at above occupation, if any.	Total earnings in 1910 from occupation or trade.	Rate of earnings per hour when employed at above occupation.
WAGE-EARNERS.								
Numéros dans l'ordre des visites.		Mentionner si célibataire, marié, veuf ou divorcé, et si vivant avec sa famille ou non.	Nombre de semaines employé durant l'année.	Occupation, genre de travail ou métier dans lequel le plus grand nombre de semaines ont été employées durant l'année.	Nombre de mois employé dans l'occupation ci-dessus, s'il y a lieu.	Heures de travail par semaine dans l'occupation ci-dessus, s'il y a lieu.	Gain total en 1910 provenant de l'occupation ou du métier.	Taux du gain par heure lorsque employé à l'occupation ci-dessus.
22	23	24	25	26	27	28	29	

Dwelling House.	Family, household or institution.	Number of policy.	Amount.	Applied for or issued.	Company.
INSURANCE HELD AT DATE— / ASSURANCE EN VIGUEUR A DATE—					
Numéros dans l'ordre des visites.		Numéro de la police.	Montant.	Demandée ou émise.	Compagnie.
30	31	32	33	34	35

Dwelling House.	Family, household or institution.	Months at school in 1910.	Can read.	Can write.	Language commonly spoken.	Can be understood in addition to English or French. Specify which.	Attended College, University or Technical School.
EDUCATION AND LANGUAGE OF EACH PERSON FIVE YEARS OF AGE AND OVER. / INSTRUCTION ET LANGUE DE CHAQUE PERSONNE DE CINQ ANS ET PLUS.							
Numéros dans l'ordre des visites.		Nombre de mois à l'école en 1910.	Sait lire.	Sait écrire.	Langues communément parlées.	Sait la prononcer en plus de l'anglais ou du français. Spécifier laquelle.	Fréquente le collège, l'université ou l'école technique.
36	37	38	39				

| | | | | | | | |